

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES EN DATE DU 7 MARS 2026

L'an deux mil vingt six le 7 mars à 11 h, le Centre Communal d' Actions Sociales de la Commune de DENICE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques TOURNIER, Maire.

Présents : M. Jacques. TOURNIER, Mme Armelle CHEVALIER, M. Didier HERBAUT, Mmes Béatrice. GAIDON, Mathilde BENAY, Martine BILLANDON, M. Marcel. DALBEPIERRE

Absentes excusées : Mmes Michèle NICOD, Michelle GIROD-DAVID

Secrétaire de Séance : Mme Armelle CHEVALIER

Date de la convocation : 3 mars 2026

Monsieur le Président du CCAS donne lecture du compte-rendu de la réunion précédente approuvée à l'unanimité puis passe à l'ordre du jour.

Affaires budgétaires

Compte financier unique 2025

Madame Armelle CHEVALIER présente le compte financier unique 2025 :

	Dépenses	Recettes	Résultats des sections
FONCTIONNEMENT			
Réalisé	6 421.42 €		
Résultat antérieur reporté		47 724.12 €	
<i>Solde fonctionnement</i>	<i>6 421.42 €</i>	<i>47 724.12 €</i>	+ 41 302.70 €
INVESTISSEMENT			
Réalisé			
Résultat antérieur reporté			
Restes à réaliser			
TOTAL CUMULE	6 421.42 €	47 724.12 €	+ 41 302.70 €

Le CFU est adopté à l'unanimité.

Affaires sociales

Secours d'urgence et aides

Madame Armelle CHEVALIER présente le dossier de demande d'aide de Madame M.

Madame Armelle CHEVALIER expose aux membres de la Commission que 2 bons alimentaires d'un montant de 80 € chacun lui ont été alloués.

Elle propose aux membres de la commission du CCAS de prendre en charge les impayés de cantine de novembre 2025 à janvier 2026 pour un montant total de 227.80 €.

Après délibération, les membres du CCAS acceptent de prendre en charge les impayés de cantine pour un montant de 227.80 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

Le Maire
Président du CCAS

~~J. TOURNIER~~



La Secrétaire de séance,

Mme Armelle CHEVALIER

A. Chevalier